



LES POMPIERS S'EN VONT, BELFOR ARRIVE.

REMISE EN ETAT APRÈS INCENDIE

Rester serein dans le feu de l'action

LES INCENDIES FONT PARTIE DES SINISTRES LES PLUS RAVAGEURS ...

... et les plus traumatisants ! D'où l'importance de pouvoir faire appel à des experts sur place pour prendre les mesures d'urgence, puis préparer et accompagner les travaux d'assainissement. Leader mondial de l'assainissement après sinistre, BELFOR reste à votre disposition à chaque instant et vous apporte une aide rapide et fiable en cas d'incendie.

PRINCIPALES PRESTATIONS APRÈS UN INCENDIE :

- Analyse du sinistre
- Expertise et évaluation des dommages
- Décontamination, assainissement
- Neutralisation des odeurs
- Réhabilitation
- Déblaiement et, le cas échéant, mise au rebut

Nos prestations

Assainissement après incendie | Assainissement après dégât des eaux | Désodorisation | Recherche de fuite | Assainissement de bâtiments | Décontamination de machines et d'installations | Décontamination d'équipements électroniques et électriques | Mesures d'urgence | Sauvegarde de documents et de données | Sauvetage et décontamination de stocks, biens d'exploitation et biens mobiliers | Déblaiement et mise au rebut | Désamiantage | Décontamination pour le segment industriel et tertiaire | Solution dédiée aux sinistres à forts enjeux, par ex. éoliennes, navires ou véhicules ferroviaires | Sinistres majeurs et Événements de Grande Ampleur | Plan de Continuité d'Activité et formations à la mise en place de mesures d'urgence | Programme d'urgence RED ALERT®



« En cas d'incendie, il est important de garder son sang-froid dans le feu de l'action ! »



www.belfor.fr

DÉPLOIEMENT DES MESURES D'URGENCE POUR CIRCONSCRIRE LE SINISTRE

Peu importe qu'il s'agisse d'un incendie de petite ou grande ampleur, de bureaux ou d'usine. Au téléphone, nos collaborateurs vous posent des questions ciblées afin d'envoyer immédiatement sur place l'équipe de spécialistes appropriée pour prendre des mesures d'urgence efficaces et ainsi limiter les conséquences du sinistre.

MESURES D'URGENCE

Les effets dévastateurs du feu ne s'arrêtent pas une fois les flammes éteintes car la combustion de plastiques peut par exemple entraîner un dégagement d'acide chlorhydrique qui se condense au contact de l'eau d'extinction. En quelques heures, les surfaces métalliques sont alors attaquées par la corrosion. En l'absence d'assèchement, l'eau poursuit son action destructrice et provoque l'apparition de moisissures à moyen terme.

STABILISATION, PLAN D'ACTION ET ASSAINISSEMENT

Une fois la situation stabilisée et les dommages enrayés grâce aux mesures d'urgence, nos professionnels entament immédiatement, si nécessaire, le déblaiement et l'élimination des substances nocives. Sur les sites industriels ou commerciaux, nos experts s'occupent parallèlement, ou en priorité, du parc de machines et d'installations ainsi que de l'équipement électronique afin d'éviter ou de minimiser l'interruption d'activité.

COORDINATION DE TOUTES LES MESURES

Même lorsqu'il ne s'agit en apparence que d'un incendie de petite envergure dans un logement, la gestion des dégâts du feu est une tâche complexe exigeant des connaissances pointues. Ainsi, les substances de combustion toxiques adhèrent aux particules de suie et se propagent au-delà du foyer de l'incendie. Les Responsables d'affaires BELFOR sont expérimentés, ils maîtrisent leur sujet et appréhendent tous les risques sanitaires.

ASSAINIR AVANT D'INVESTIR

Quelle que soit l'envergure des dégâts après un incendie, l'assainissement est une option généralement plus économique et plus rapide que le renouvellement complet du parc de machines et d'installations ainsi que de l'équipement électronique. Souvent, les activités peuvent ainsi reprendre plus rapidement. Notre longue expérience nous a permis de faire ce constat, qui profite tant aux sinistrés qu'aux assureurs.

RÉDUISEZ AU MINIMUM LES RISQUES DE DÉGÂTS PAR LE FEU !

En cas de sinistre, vous pouvez tout de suite compter sur BELFOR. Mais bien vous préparer est encore plus judicieux : nous vous aiderons volontiers à élaborer un Plan de Continuité d'Activité dans le cadre de notre plan d'urgence RED ALERT®.